



HAL
open science

**Licence professionnelle Mesure de la qualité des milieux :
air, eaux, sols**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Mesure de la qualité des milieux : air, eaux, sols. 2011, Université de Limoges. hceres-02028118

HAL Id: hceres-02028118

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028118>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : LIMOGES

Établissement : Université de Limoges

Demande n° S3LP120002343

Dénomination nationale : Protection de l'environnement

Spécialité : Mesure de la qualité des milieux : air, eaux, sols

Présentation de la spécialité

Cette spécialité vise à former des spécialistes de la mesure environnementale (de la mesure des champs électromagnétiques aux comptages bactériens en passant par le suivi des sols). Les métiers visés sont : responsable environnement, éco-conseiller, chargé d'études en environnement, assistant sécurité environnement, conseiller en environnement et sécurité, technicien en environnement industriel, en sécurité-environnement ou en analyse de pollution.

Cette formation, ouverte en 2005, est portée par l'IUT du Limousin. Elle est complémentaire d'autres licences professionnelles qui abordent des aspects différents dans le domaine de la protection de l'environnement : traitement des eaux, aménagement des ressources, maintenance. Elle complète les parcours de licences (« Sciences de l'ingénieur », « Sciences de la vie et de la santé », « Biologie ») et de DUT (« Mesures physiques », « Hygiène sécurité et environnement », « Génie biologique », « Chimie », « Génie chimique »...). Licence professionnelle de niche, elle ne rencontre une formation concurrente qu'à l'Université de Poitiers.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	20
Taux de réussite	94 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	9 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	55 %
Pourcentage de diplômés en emploi	enquêtes internes à 6 mois 79 % - 100 % enquêtes nationales (promotions 2006 et 2007) 89 % - 100 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La spécialité concerne la réalisation de mesures dans les compartiments eau, sol, air, en tenant compte des normes. Elle se situe donc dans le domaine d'activité très porteur qu'est l'environnement et qui doit intégrer des stratégies de surveillance et d'information, en prenant en compte les dernières évolutions réglementaires sous l'impulsion de l'Europe et du Grenelle de l'environnement. Ce contexte légitime donc l'existence de cette spécialité mais il est dommage que le dossier ne justifie pas son positionnement dans l'offre de formation de l'université de Limoges et dans la région du Limousin.

Dès sa création, cette formation connaît une bonne attractivité parmi les publics de DUT et de BTS, mais ne touche pas ou quasiment pas les filières licence. Etant donné son caractère original et unique sur le territoire, le recrutement est majoritairement hors Limousin. Le taux de pression est voisin de quatre, ce qui devrait permettre d'atteindre aisément les capacités d'accueil, mais les effectifs sont fluctuants. Le recrutement est peut-être à revoir pour une meilleure maîtrise des flux.

Globalement, les résultats des enquêtes sur l'insertion, même s'ils sont incomplets, permettent de dégager une tendance : au bout de six mois, 80 % environ sont en situation d'emploi, en forte majorité dans le domaine de la mesure environnementale ou secteurs connexes. Il est cependant regretté le manque de renseignements sur la fonction occupée et le faible taux de réponse pour les dernières promotions.

La licence professionnelle n'a pas établi de partenariats conventionnés avec une branche particulière car les domaines dans lesquels peuvent s'insérer les diplômés, sont divers et variés. De nombreux professionnels sont impliqués dans l'enseignement académique (avec une part conséquente avoisinant les 55 % du volume horaire global) et dans l'encadrement de stagiaires. Ils participent à des jurys, aux projets tuteurés et au conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an. L'absence d'enseignants-chercheurs dans la composition de ce conseil doit impérativement être corrigée pour garantir le caractère universitaire et professionnel. Enfin, l'auto-évaluation a été menée avec rigueur mais il est dommage que parfois des informations supplémentaires et complémentaires ne figurent que dans le dossier d'auto-évaluation.

- Points forts :
 - Partenariat avec le monde professionnel pertinent et d'un haut niveau.
 - Fort taux de pression (voisin de 5).
 - Forte part d'intervenants professionnels.
 - Ouverture à l'alternance pour 2012.

- Points faibles :
 - Dossier incomplet sur l'insertion professionnelle.
 - Peu d'inscrits provenant de L2.
 - Pas de maîtrise des flux.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé de compléter les enquêtes sur le devenir des étudiants pour permettre une meilleure valorisation de la formation et être vigilant par rapport aux postes occupés par les diplômés au sortir de la formation.

Il faudrait veiller à une complémentarité avec l'offre générale de niveau L2 dans le but de diversifier le public.

Le projet d'ouverture à l'alternance est un excellent moyen de gagner en professionnalisation et de diminuer les poursuites d'études. Ce projet est à poursuivre à travers des négociations avec les professionnels.